

Conjoncture S'il est toujours bénéfique de publier les chiffres qui reflètent l'évolution de l'économie marocaine, il serait plus judicieux et rentable que l'opération d'actualisation des données passe à un rythme plus rapide. Le dernier rapport sur la conjoncture de la DEPF est certes riche en données puisées auprès de plusieurs institutions comme l'Office des changes, Bank Al Maghrib, le HCP et autres directions du ministère de l'Economie et des Finances, mais il ne renseigne, globalement, que sur l'année 2018. PAR D. A.

Le défi de faire mieux



Des chiffres sont sûrement disponibles concernant le mois de janvier 2019, tant au niveau du comportement des comptes extérieurs que sur ceux concernant l'activité bancaire et le déroulement de la campagne agricole. En attendant cette actualisation, les chiffres ayant clôturé 2018 méritent une lecture analytique. Malgré les bonnes nouvelles consignées dans le rapport sur la conjoncture, la situation de nos secteurs appelle avec insistance à un nouveau modèle de développement plus agressif. Les indices sur les performances restent cantonnés à des niveaux d'économies encore loin des seuils de l'émergence.

L'environnement international : la hausse des incertitudes

Comme tous les rapports institutionnels, l'environnement international est analysé en raison de l'impact des événements internationaux sur les économies nationales. Partagé entre la lecture prudente des facteurs positifs de cet environnement et le poids des risques qui pourraient ralentir la croissance mondiale, le rapport voit dans la hausse des incerti-

tudes « (Brexit, tensions commerciales, resserrement monétaire américain,...) une cause des « multiplications des signes de modération de la croissance économique début 2019 ». L'Economie américaine réaliserait un taux de croissance qui ne devrait pas dépasser les 2,5%, contre 2,9% en 2018. Cette situation a eu des impacts très grands sur la vente au détail avec une baisse de 1,2%, soit le niveau de 2009, mais le marché de l'emploi reste robuste avec la création de 220 000 emplois en janvier 2019. L'accalmie relevée il y a quelques mois sur le marché du pétrole s'est relativement estompée (mi-février 66 dollars le baril), ce qui pourrait alourdir la facture et partant, le déficit commercial en 2019. Les autres matières premières comme le blé, le sucre et le gaz butane s'inscrivent dans une tendance haussière. La baisse de production du blé au niveau des grands producteurs ne serait pas sans impact sur les prix (220 dollars la tonne en janvier, soit le niveau le plus élevé en quatre ans). La zone euro où se concentrent les premiers partenaires du Maroc connaît un essoufflement au niveau de la croissance avoisinant 1,8 %. La Chine continue d'enregistrer

LE SECTEUR TERTIAIRE

12,3 millions d'arrivées touristiques à la destination marocaine à fin 2018.

+8,3%



ARRIVÉES

Recettes touristiques : 73,2 milliards de dirhams, en 2018, après avoir atteint 72,1 milliards de dirhams à fin 2017.

+4%



MOBILE

Télécommunications : Poursuite du rôle de Maroc télécom : 61 millions d'abonnés, 36 milliards de dirhams de chiffres d'affaires.

+10,4%



PASSAGERS AÉRIENS

Transports aériens : augmentation des passagers dans les aéroports nationaux (+ 10,4%) soit 22,5 millions. le fret aérien a évolué de 7,5%.

Le port Tanger Med : Flux des produits traités d'une valeur globale de 317 milliards de dirhams. Pour le flux à l'export, le port Tanger Med a opéré à lui seul **50,6% de l'ensemble des exportations marocaines, soit un flux de l'ordre de 139 milliards de dirhams.** Le tonnage global manutentionné : 52,2 millions de tonnes.

des performances et ce, malgré la guerre commerciale qui l'oppose aux USA. Les autres grands pays émergents comme l'Inde et le Brésil s'inscrivent dans une courbe consolidant leur croissance avec des défis à relever en matière budgétaire.

Secteur primaire : un début de campagne agricole « globalement favorable »

La lecture faite par le rapport est marquée par une analyse modérément optimiste. Le cumul pluviométrique (226,4 mm à fin janvier), la hausse du taux de remplissage des barrages (60,5% contre 35% à fin janvier 2018) et la bonne situation du couvert végétal constaté par le Centre Royal de Télédétection Spatiale (CRTS). On peut s'attendre, selon ces données de janvier 2019, à un profil d'une année « au-dessus d'une année moyenne ». Les données du mois de février éclaireront la situation et donneront aux prévisions plus de solidité. Les échanges avec l'extérieur au niveau du secteur et les efforts en matière de valorisation de transformation au niveau de l'agroalimentaire, ont réalisé 58,1 milliards de dhs, soit une augmentation de 6,8%.

Secteur de la pêche : une évolution positive en 2018

L'année 2018 a permis d'enregistrer une croissance du volume des débarquements qui a atteint 12,8%, contre une baisse de 4,1% en 2017. Cette évolution enregistrée au niveau des pêches côtières et artisanales, est due à l'augmentation des captures de pélagiques (2,1% contre moins 5%). Cette évolution des volumes ne s'est pas traduite par une évolution des valeurs qui n'ont enregistré qu'une hausse de 0,8% en 2018. Cette situation s'explique, selon les termes du rapport de la DEPF : « par la baisse de la valeur des captures totales de 25,4% au titre du quatrième trimestre 2018, attribuable, notamment, au retrait de la valeur des captures des céphalopodes de 86% (effet volume et prix), qui n'a pas pu être compensé par la bonne tenue de la valeur des captures des poissons pélagiques (+14,4%) et des poissons blancs (+8,2%). »

Le secteur secondaire : espoirs et attentes

C'est le secteur qui concentre le plus d'appréciations positives au niveau de l'ensemble de ses composantes, mais qui reste sans effets bouleversants sur le marché de l'emploi. Une partie de

cette « contreperformance » réside dans le manque d'adaptation de nos systèmes de formation avec les efforts déployés pour attirer les investissements et répondre aux exigences liées aux IDE.

Le sous-secteur de l'activité extractive : Evolution positive

Il s'agit principalement de la production de phosphate dur qui a connu une hausse de 3,8% contre 22,2% en 2017. Au niveau de la valeur des exportations, la hausse enregistrée a été de 1,7% en 2018.

Le sous-secteur de la production de l'énergie électrique : Bonne tenue en 2018

Amélioration de 8,2% de la production nationale de l'énergie contre 3,4 en 2017. Cette évolution s'explique par la « bonne tenue » de la production privée (+ 8,9%) et des projets développés en vertu des dispositions de la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables (+ 79,9% en 2018). L'importation de l'énergie a connu, en conséquence, une baisse de son volume de 38,5% au moment où les exportations ont connu une évolution de 116,2%.

Sous-secteur du BTP : Entame favorablement l'année 2019

La lecture faite dans le rapport concernant les BTP ne reflète pas le pessimisme du discours des promoteurs et de leur fédération et notamment au niveau du recul du nombre de mise en chantier. La vente du ciment (hausse de 5,3 en janvier) et la hausse de l'encours des crédits à l'habitat (+ 5,8%), sont des données qui pourraient constituer une reprise des activités plus prometteuses. La question du pouvoir d'achat et notamment des logements pour la classe moyenne reste préoccupante au regard des valeurs d'achat de ces produits.

Sous- secteur manufacturier : « Dynamique favorable »

Les neuf premiers mois, ont permis d'enregistrer une « bonne dynamique », avec la progression de 3% de l'indice de production (hors raffinage). Ce secteur a connu une augmentation de sa valeur ajoutée de 2,9%. Les ventes du sous-secteur manufacturier relevées par Bank Al Maghrib, font état d'une amélioration durant les deux derniers mois de 2018 portée par l'agroalimentaire, le textile et le cuir et la mécanique -métallurgie.

ÉCHANGES ET COMPTES EXTÉRIEURS



57,2%

TAUX DE COUVERTURE



+10,4%

EXPORTATIONS



+10,7%

AUTOMOBILE



+9,6%

IMPORTATIONS



+9,5%

BIENS D'ÉQUIPEMENT



+34%

RECETTES IDE

Au niveau des exportations, les chiffres enregistrés permettent de constater des évolutions de 21,3% pour les phosphates et dérivés, de 10,7% pour l'automobile, 13,8% pour l'aéronautique, 4,2% pour le textile et le cuir, 7,3% pour l'électronique et 1,3% pour l'industrie alimentaire. ■